Envoyé en préfecture le 25/03/2022
Reçu en préfecture le 25/03/2022
Affiché le
ID : 080-200070969-20220321-2022_2103_01-DE

Communauté de Communes Avre Luce Noye

2022-21.03.01 **Feuillet 518**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le 21 mars à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à l'Hôtel d'entreprises à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de **Monsieur DOVERGNE Alain**

Membres du Bureau Communautaire

Titulaires : 29
Membres présents : 22
Membre représenté : 1
Date de la convocation
15 mars 2022

● Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :
Mesdames RAMON Marie-Gabrielle, PATRICE-BOURDELLE Christine, PREVOST Anne-Marie, DOUAY Sonia, Messieurs DOVERGNE Alain, SURHOMME Alain, LAMOTTE Dominique, DURAND Pierre, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHEZ Michel, CHANTRELLE Brice, Philippe MAROTTE
● Etaient présents les Conseillers Communautaires :
Messieurs DELANAUD Stéphane, LESCUREUX André, CAPELLE Hubert, VAN OOTEGHEM J. Michel, VERONT Fabrice, WABLE Vincent, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, DUTILLEUX Olivier
● Etait représentée :
Mme BERTOUX par M. DOVERGNE
Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :
Mesdames BERTOUX Julia, RIHET Anne, PERONNET Fabienne, DAMAY Lydie, Messieurs HOLLINGUE Rémy, TOURNIQUET Gautier, LEROY Jean-Maurice

OBJET : MAPA- Réhabilitation de la chaufferie- Gymnase du collège de Moreuil

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Dans le cadre de son engagement dans la transition énergétique, la CCALN a acté la rénovation complète de la chaufferie du gymnase de Moreuil par délibération en date du 10 décembre 2020.

Dans cette même délibération, la CCALN sollicitait l'Etat et le Département pour l'octroi de subventions :

- La DETR a été accordée le 21 juin 2021 à hauteur de 47 829 €, soit 35 % de l'enveloppe financière du projet.
- La DSIL a été accordée le 26 juillet 2021 à hauteur de 54 115 €, soit 39,6 % de l'enveloppe financière du projet.

Un marché de travaux « Rénovation complète de chaufferie du gymnase de Moreuil » a été publié dans le cadre d'un marché public à procédure adaptée (BOAMP n°22-4438),
Vu l'analyse des offres établie par le bureau d'études CDC Conseil et présentée en annexe,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Décide d'attribuer le marché à : SARL SOMMECTEC ROZEMUS LECARA 9, route de Guyencourt à Ailly sur Noye 80250, au prix de 75 251 € HT,
- Autorise le Président et le 1er Vice-président à signer le contrat et les documents en rapport avec cette décision.

Fait et délibéré, le 21 mars 2022
à Ailly sur Noye

Le Président,

Alain DOVERGNE

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 24/03/22
Affiché le 28/03/22